



Engagement dans la démarche « Airport Carbon Accreditation » pour une réduction de ses émissions carbone

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient une évidence, l'aéroport de Limoges a décidé d'adopter une démarche volontariste en s'inscrivant dans un programme de certification internationale « Airport Carbon Accreditation », pour ainsi tendre vers ses objectifs à long terme : réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 4 ans, l'aéroport de Limoges poursuit son engagement dans la réduction de son impact environnemental et ses actions vers une transition écologique.

Plusieurs actions ont déjà été initiées afin d'améliorer la performance énergétique de la structure :

✓ Optimisation énergétique

Agir sur les opérations aéroportuaires au sol constitue un levier majeur dans la réduction de ses émissions carbone et de ses émissions sonores :

- Installation d'une alimentation électrique 400 hertz et 28 volts sur deux postes de stationnement permettant de brancher les aéronefs au sol, diminuant significativement la consommation de gazoil non routier (GNR) avec les GPU thermiques, et le bruit autour de l'aéronef ;
- Renouvellement de la flotte de véhicules aéroportuaires vers des véhicules électriques : tapis bagages, tracteur de piste, ...

Adapter ses infrastructures pour réduire sa consommation énergétique :

- Transition progressive depuis quatre ans vers un éclairage LED global : balisage lumineux de la piste, aérogare, parkings véhicules, parkings avions, bâtiments annexes ;
- Installation de destratificateurs d'air dans l'aérogare permettant d'améliorer le confort thermique des passagers et du personnel et de réaliser des économies de chauffage ;

- Poursuite d'un programme d'investissements dans des travaux de bâtiments destinés à du locatif : remplacement des huisseries, pose d'une ITE, remplacement du chauffage gaz par un système de pompe à chaleur air/air dans, isolation des plafonds et des murs ;
- ✓ **Engagement pour l'environnement**
 - Encouragement de la biodiversité sur les 170 hectares aéroportuaires, par un fauchage naturel raisonné sur les superficies non règlementées par la sécurité aéronautique,
 - Analyses régulières des rejets dans le milieu naturel des eaux pluviales et eaux usées de l'aéroport afin d'être conforme à l'arrêté Loi sur l'eau,
 - Gestion de la station d'épuration à filtres planté de roseaux (STEP) installée à l'aéroport depuis 2015, à la fois pour maîtriser l'impact du rejet des eaux usées de l'aéroport dans le milieu naturel mais également par une installation très peu énergivore, le traitement des eaux usées se réalise par gravité à travers deux bassins.

Dans le cadre de la certification « ACA de niveau 2 », l'aéroport de Limoges s'engage à allouer les ressources humaines et financières pour le développement et la mise en œuvre des actions de gestion d'émissions carbone.

Fait le 23 octobre 2025, à Limoges

Philippe THIBAUT

Directeur

